


ECO

GUIDE



am
som HABITAT
GROUPE SYNÉO

Edito

AMSOM Habitat est engagé depuis 2015 dans une politique ambitieuse de **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)**. Elle implique pour l'entreprise et ses collaborateurs des choix stratégiques en faveur du développement durable et la préservation de l'environnement.

L'enjeu environnemental a été identifié comme prioritaire pour l'entreprise dans les années à venir. Acteur de la construction et du logement, **AMSOM Habitat** a une responsabilité économique et sociale forte sur le territoire et se doit de contribuer à des dynamiques vertueuses, nécessaires à la préservation de l'environnement.

Parce que le développement durable, c'est l'affaire de tous et à tous les niveaux. Ce guide recense de nombreux et précieux conseils à adopter au quotidien. Il s'adapte aux locataires résidant en collectif et en individuel.

À découvrir et partager !



Sommaire

Les équipements électriques

Le système de chauffage

Le circuit d'eau

La gestion des déchets

Les espaces verts

Les tutos

Avec les éco-gestes, adoptez les bons réflexes, des gestes simples et des solutions pratiques pour consommer et dépenser moins.

Les équipements électriques



CONSEILS POUR MOINS DÉPENSER :

- Limiter la veille des appareils, utiliser une multiprise avec un interrupteur
- Eviter de faire fonctionner trop d'appareils sur la même prise, simultanément
- Placer le réfrigérateur loin d'une source de chaleur
- Nettoyer la grille derrière le réfrigérateur
- Dégivrer régulièrement votre congélateur
- Préférer le séchage du linge à l'air libre
- Favoriser, lorsque cela est possible, l'achat d'équipements classés A+
- Préférer les ampoules basses consommation, LED ou fluo compacte, plus chères à l'achat mais qui durent 5 fois plus longtemps
- Limiter les halogènes
- Eteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce
- Utiliser la lumière naturelle plutôt que celle des luminaires
- Dépoussiérer régulièrement vos luminaires, vous récupérerez ainsi 40% de luminosité

Eteindre les veilles permet d'économiser jusqu'à 10% de la facture d'électricité (hors chauffage), mais aussi de préserver le matériel.

Pour tout nouvel achat, **vérifier l'étiquette d'énergie**. Chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie.

Le système de chauffage

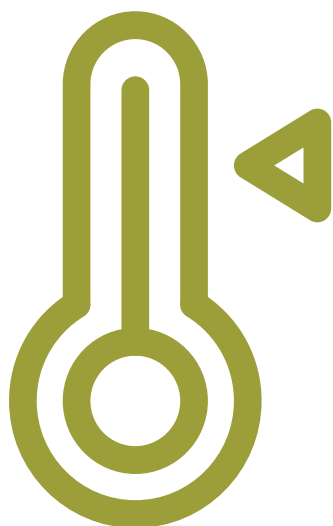
Le chauffage représente en moyenne 61% de la consommation d'énergie d'un foyer.

CONSEILS POUR MOINS DÉPENSER :

- Ventiler régulièrement votre logement
- Eteindre le radiateur quand les fenêtres sont ouvertes
- Laisser entrer la lumière et la chaleur du soleil
- Fermer les volets et/ou tirer les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit
- Eviter de mettre du linge sur les radiateurs
- Pour une bonne diffusion de la chaleur, ne pas placer de meubles devant les radiateurs
- Dépoussiérer régulièrement vos radiateurs
- Ne pas utiliser de chauffage d'appoint
- La nuit, maintenez la température de votre chambre à 16°C

À partir de 19°C, **réduire la température de 1°C vous permettra d'économiser 5 à 10% d'énergie**

Lorsque vous quittez votre logement pour quelques jours, n'hésitez pas à baisser le thermostat de 3 à 4°C supplémentaire.



Le circuit d'eau

CONSEILS POUR MOINS DÉPENSER :

- Utiliser les mitigeurs installés (un seul levier de commande) ils permettent une économie d'eau de 10% par rapport à un robinet classique
- Favoriser une douche de 5 minutes consommant 2 fois moins d'eau qu'un bain
- Nettoyer les aérateurs économiseurs d'eau pour robinet permettant d'économiser 50% d'eau
- Utiliser moins de produits dangereux pour la nature
- Penser à arrêter l'eau qui coule inutilement
- Nettoyer régulièrement les brise-jets
- Suivre les consommations d'eau en vérifiant les compteurs
- Se laver les mains à l'eau froide
- Pour la vaisselle à la main, couper le robinet et utiliser des bacs ou bassines

Astuce : Un relevé le soir avant d'aller se coucher et un relevé le lendemain matin ! S'ils sont différents c'est qu'il y a une fuite, contacter AMSOM Habitat. S'il n'y a pas de changement, il n'y a rien à signaler.

Le lave-vaisselle utilise 15 litres d'eau, soit environ deux à trois fois moins que la vaisselle à la main.



Le lave-vaisselle utilise 15 litres d'eau, soit environ deux à trois fois moins que la vaisselle à la main.

La gestion des **déchets**



Nous sommes tous acteurs de la valorisation des déchets et de la protection de l'environnement. Le tri sélectif représente un petit geste pour de grands effets visibles.

DANS VOTRE RÉSIDENCE, VOUS FAITES LE TRI SÉLECTIF :

Vous trouverez vos conteneurs dans le local poubelle de votre résidence.

- Les ordures ménagères doivent être déposées dans le bac à couvercle vert.
- Les emballages recyclables, dans le bac de tri à couvercle jaune.

EN DEHORS DE VOTRE RÉSIDENCE :

- Les pots, bocaux et bouteilles en verre sont à déposer dans le conteneur à verre
- Pour les autres déchets, rendez vous à la déchetterie
- Limiter les déchets à la source (achat de produits à la coupe, avec moins d'emballages)

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LES DÉCHETS :

LE VERRE

1 tonne de verre alimentaire
= 700 kg de sable économisés
= 2 500 nouvelles bouteilles de vin en verre

LES PLASTIQUES

1 tonne d'emballages en plastique recyclé
= 1 800 pulls en laine polaire

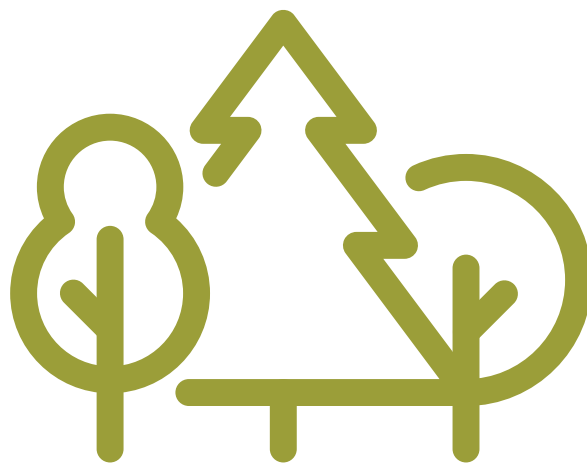
LES PAPIERS ET LES CARTONS

1 tonne de carton
= 5 000 boîtes de céréales fabriquées

LES MÉTAUX

250 canettes en alu valorisées
= 1 vélo
1 tonne d'acier
= fabrication d'une voiture
= économie de 2 tonnes de minerai de fer
1 tonne d'emballages en alu
= 100 vélos ou 2 tonnes de minerai d'aluminium économisés

Les espaces verts collectifs



Nos gestes pour l'environnement

Dans le respect de l'environnement de votre résidence, le service espaces verts privilégie les méthodes douces de traitement, telles que le paillage et le mulching.

Le paillage consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux ou plastiques pour le nourrir et/ou le protéger.

Le mulching est une technique de tonte fine des pelouses sans ramassage de l'herbe.

Vos gestes pour un meilleur cadre de vie :

Pour limiter le coût des charges locatives, respectez les espaces fleuris, les pelouses et le travail d'autrui.

- Ne déposez pas de déchets dans les espaces collectifs, déposez-les dans les containers déchets
- Veillez à ce que votre animal de compagnie ne laisse pas de traces désagréables dans les espaces collectifs et qu'il n'importune pas le voisinage par ses aboiements
- Pour la tranquillité de chacun, tenez votre chien en laisse.

Des **tutoriels** pour vous accompagner

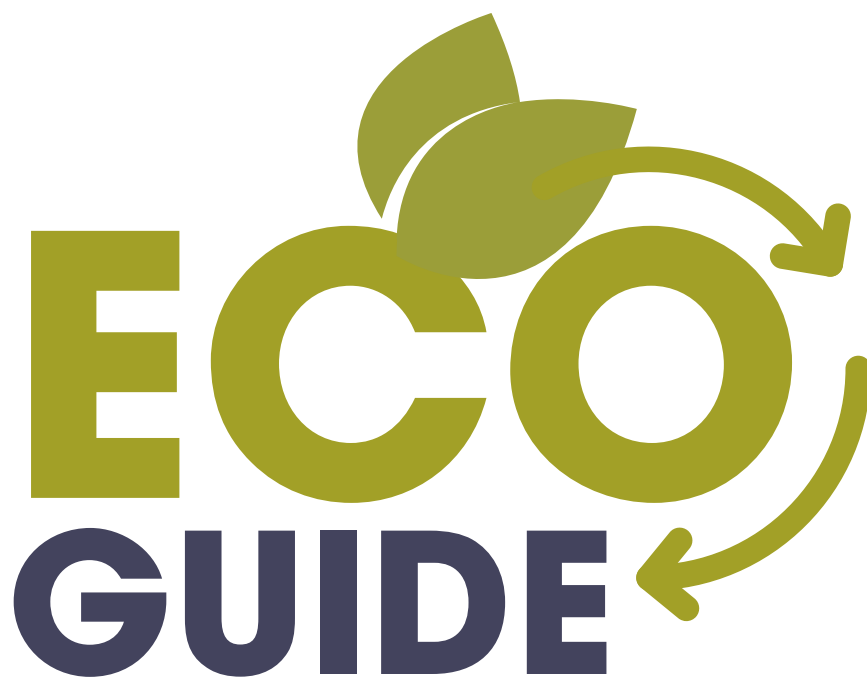
Découvrez nos **tutos vidéos** qui vous accompagneront dans vos démarches du quotidien, et particulièrement dans l'entretien de votre logement.

Les tutoriels constituent une ressource appréciable de conseils et astuces pour prolonger la durée de vie de leurs équipements.

WC bouchés? Mousseur entartré? Rendez-vous sur notre **chaîne YouTube amsom-habitat** afin d'y découvrir toutes les étapes à suivre pour maintenir vos équipements en bon état et à moindre coût !



ECO GUIDE



am
som HABITAT
GROUPE SYNÉO

1 rue du Général Frère
80084 Amiens Cedex 2

Tél. 03 22 54 50 00
amsom-habitat.fr

